

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 26 JUN 2023 ●

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	23
Date de la convocation	22/06/2023
Date d'affichage de la convocation	22/06/2023

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean COITEUX, Catherine DEROUSSEAU, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine BELLANGER, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Franck LOPEZ, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Nicole BOES,

POUVOIRS : M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Jean-Pierre CHARDONNET, Mme Aurélie SARRAZIN en faveur de Mme Nicole GAYOUX, M. Jean-Michel JEANNET en faveur de Mme Catherine BOULENGER, M. François POHU en faveur de M. Jean-François JOBIT

ABSENTS :

M. Jean COITEUX est désigné secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2023 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le BP 2023 de l'Assainissement,

Considérant la nécessité pour la Commune de réajuster certains crédits ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Modifie ainsi qu'il suit les crédits inscrits au BP 2023 de l'Assainissement :

Compte	Opérat°	Libellé compte	Dépenses	Recettes
6541		Créances admises en non-valeur	6 000	0
		Total Fonctionnement	6 000	0
2315	59	Installations, matériel et outillage techniques	35 000	0
		Total Investissement	35 000	0
		Total Budget fonctionnement après DM 2	254 744	373 911
		Total Budget investissement après DM2	677 099	1 431 961

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Publiée sur le site Internet
de la Commune le

2 8 JUIN 2023

Pour copie conforme
Le Maire,
Thierry BASTIER

